

DEFINITIONS UTILES EN SSE



Droits d'auteur © 2018 & Tous droits réservés au HSEC
Training & Services. Conception et réalisation

N. RCCM..... GN .KAL.2018.A.080 520

Formation, Conception documents, Audits,
Prestation
Santé, Sécurité, Environnement, Communauté et
Sûreté

Accueil et présentations

- **Renseignements administratifs**
 - Inscription sur la fiche de présence
 - Présentation de la salle
 - Issues de secours
 - Toilettes
- **Attitude a suivre**
 - Téléphones mobiles (silence)
 - Participer aux activités
 - Poser des questions à tout moment
 - Participer à la discussion
- **Présentations individuelle**



Accueil et présentations



Issues de secours



Toilettes



Eau potable



Zone fumeurs



Telephones mobiles & et Ordinateurs portable



Formalités administratives

Comment voudriez-vous trouver votre toilette ?



La meilleure façon de respecter ses collègues est de leur réserver des toilettes propres .

Objectif de la formation

- ❖ Faire comprendre aux apprenants quelques définitions courantes : sante, sécurité, environnement, incident, dangers, risques....
- ❖ Initier les apprenants aux notions de dangers, de risques;
- ❖ Leur doter d'une gamme de connaissances théoriques et pratiques afin de réduire considérablement les risques d'accidents et de maladies professionnelles au travail;
- ❖ A la fin de cette formation, les apprenants auront acquis des notions leur permettant d'influencer leurs collègues et proches à adopter des comportements sécuritaires dans leur milieu de travail.

A qui s'adresse cette formation?

- Aux chefs d'entreprises
- Aux superviseurs / Coordinateurs
- Aux travailleurs
- Hommes de métiers
- Exploitants de minéraux négligés
- Aux membres de comités d'hygiène
- Aux inspecteurs / officiers SSEC

A quels types d'entreprises s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux secteurs suivants:

- Entreprises de construction (BTP)
- Mines et carrières
- Usines de production
- Industries de transformation
- Banques et assurances
- Milieux éducatifs
- Organisations non gouvernementales

Durée de la formation

- 3 Jours
- 8 heures par jour (24 heures)
- Une évaluation finale à la fin du cours
- Formation intensive, beaucoup de matière à voir
- Participation et interaction

Pourquoi se préoccuper de la SST

- Chaque jour, des milliers de personnes meurent d'un accident du travail ou d'une maladie liée au travail. Le coût humain de cette menace quotidienne est considérable et on estime aussi que le fardeau économique des mauvaises pratiques de sécurité et santé au travail affecte les entreprises.
- Comme l'OIT, le HSEC Training & Services vise à sensibiliser et/ou à informer à l'échelle nationale sur les conséquences des accidents et maladies liés au travail. L'objectif principal est de faire de la sécurité et la santé des travailleurs une grande cause nationale et de stimuler et soutenir les actions concrètes à tous les niveaux.
- Le HSEC Training & Services, s'inscrit dans le but d'aider aussi bien les communautés, les autorités et les sociétés/entreprises évoluant en République de Guinée. Les thèmes d'audite, d'évaluation des risques, de formation du personnel et la fourniture des biens et services seront les principales articulations de l'établissement.
- Le HSEC Training & Services est un modèle d'établissement qui tiendra compte des langues de communication de ses clients afin de populariser la compréhension de ce domaine énormément important.

- Le respect mutuel, la transparence, l'intégrité et la responsabilité commune sont les principes de HSEC Training & Services.
- Des modules seront conçus et des formations générales et spécifiques seront organisées afin de satisfaire les besoins des demandeurs
- Des cadres ayant la compétence CAFE - (Connaissance, Attitude, Formation et Expérience) seront les animateurs des sessions de formations et de démonstrations.
- Des accès gratuits aux documents ne feront pas défauts. Des certificats et des attestations authentiques seront délivrés aux apprenants avec une possibilité de vérification sur ce site internet de l'établissement.
- HSEC Training & Services est toujours à votre disposition pour toutes sortes de besoins et services en termes de santé sécurité dans sa globalité.

Qu'est-ce que la Santé-Sécurité au travail?

- la santé-sécurité au travail vise tous les aspects du bien-être social, psychique et physique des travailleurs.
 - Malgré les efforts mis en place dans le cadre du bien-être physique et mental des travailleurs notamment l'adoption du code de travail, l'on constate que les accidents de travail et les maladies professionnelles persistent et s'aggravent de jour en jour. On dénombre des chutes d'ouvriers sur les chantiers de BTP, les accidents d'origine électrique et des multiples risques auxquels sont exposés les travailleurs.
 - Cette situation s'explique par le fait qu'on ignore les règles élémentaires de la santé-sécurité au travail, à cela s'ajoutent la négligence et des croyances animistes.



➤ Santé

- Offrir un cadre de travail qui minimise les risques pour la santé des employés et du grand public, tout en encourageant et aidant les employés à améliorer leur propre santé grâce à des programmes d'éducation et de bien-être.
- Santé—l'absence de pathologie ou de maladie.

➤ Sécurité

- Promouvoir une culture où la sécurité revêt une importance primordiale pour tous les employés dans toutes les activités sur le lieu de travail et en dehors, et exceller en matière de performances sécuritaires.
- Sécurité—l'absence de risque de préjudice personnel grave.

➤ Environnement

- Élaborer des projets de façon durable, minimiser notre impact sur l'environnement et respecter toutes les normes environnementales applicables.
- Prévention des atteintes à l'air, à la terre, à l'eau et aux organismes vivants.

➤ Bien-être—accès aux services de base.



La Santé-Sécurité une responsabilité de tous



Salariés



Pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs, il faut que les employeurs comme les salariés collaborent et participent à des programmes de santé et de sécurité, touchant à la médecine du travail, à l'hygiène industrielle, à la toxicologie, à la formation, à la sécurité des machines, à l'ergonomie, à la psychologie, etc.

Quelques définitions et introduction aux principes de la prévention



Pourquoi gérer la santé-sécurité?

- Raisons morales.
- Raisons légales (ou sociales).
- Raisons économiques (ou financières).

RISQUE

Le risque est la conséquence d'une exposition à un danger inhérent à une situation ou à une activité.

Source de danger ?

Travail en hauteur

Danger ?

Echelle

Risque ? ... ou famille de risque

Le risque est défini par la probabilité de survenu d'un événement et par l'ampleur de ses conséquences



ACCIDENT/ INCIDENT

➤ Accident/ Incident

- Tout événement indésirable ou imprévu qui survient de manière non intentionnelle et qui aboutit généralement à une lésion, une blessure, un dommage ou un préjudice pour la victime



QUASI-ACCIDENT, PRESQU'ACCIDENT OU LE NEAR MISS

➤ Quasi-accident, Presqu'accident ou le Near miss

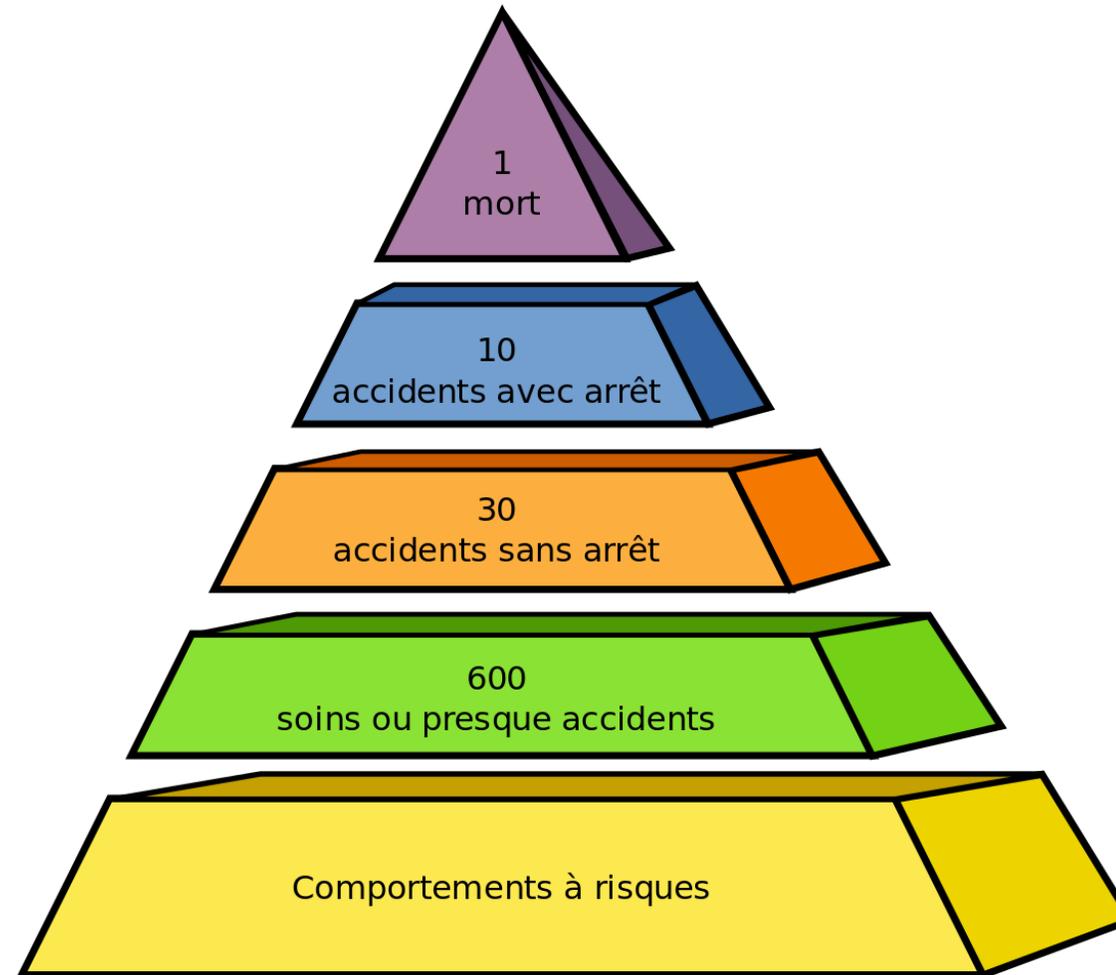
- Tout incident imprévu susceptible de provoquer des blessures, des maladies, des dommages matériels ou des pertes de production.
- Un quasi-accident est un événement inattendu qui n'a pas causé une blessure corporelle, une maladie ou un problème environnemental, *mais en avait une grande potentialité de le faire.*



- Des conditions pouvant causer un accident se sont apparues plusieurs fois au paravant. Mais comme il n'ya pas eu un reel accident, il n' ya pas eu investigation.
- Signler un quasi-accident peut permettre de comprendre comment un accident peut survenir et comment prevenir les accident dans le futur sans que personne ne se blesse.



Pyramide des risques



Pyramide de bird

Quels sont les avantages de signaler les quasi-accidents?

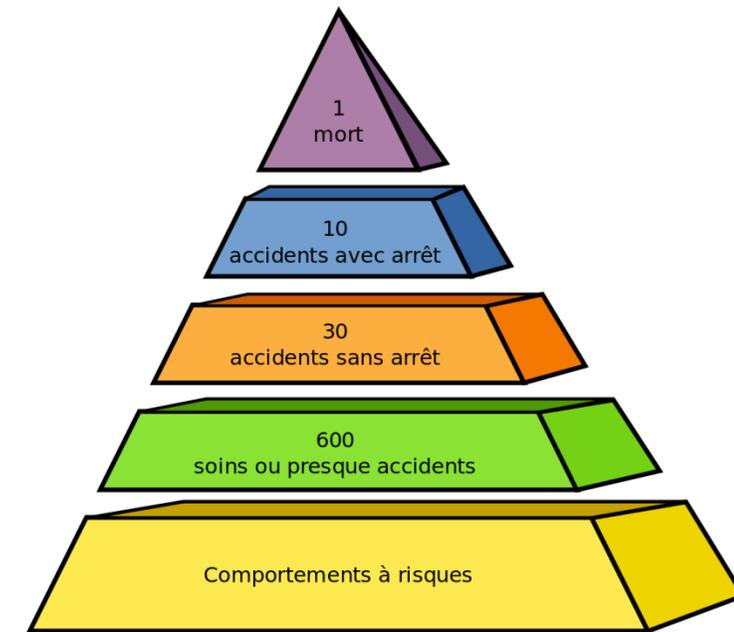
- En terme de la vie humaine et de degats materiels, les quasi-accidents sont moins couteux et constituent une opportunité d'apprentissage (comapres aux cas de blesures ou aux degats materiels).
- Engager les bras valides (tous les travailleurs a tous les niveaux) dans la resolution des problemes;
- Augmenter la responsabilite au niveau de la sécurité et renforce l'estime de soi des travailleurs;
- Cela expose des informations importantes qui ne seraient pas discutees;
- Ça developpe des attitudes positives et necessaires autour de la sante-securite;
- Le fait d'achever l'investigation d'un grand nombre des quasi-accident pour en trouver la cause et les causes potentielles d'accidents dans le futur permettent d'obtenir environ 95% de reduction des pertes reelles.



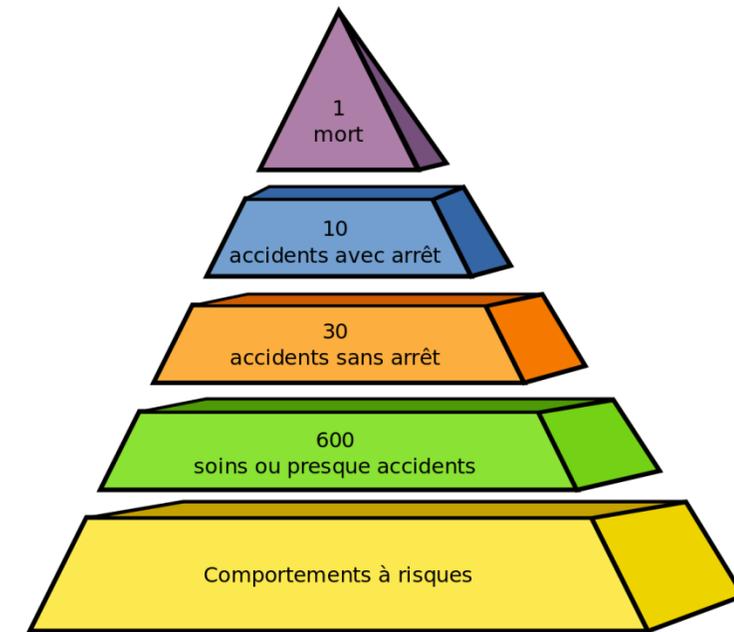
ACT INSÉCURITAIRE OU UNE CONDITION INSÉCURITAIRE



- Dommages aux biens accidents sont coûteux. Perte du processus sont des exemples typiques de ce type d'accident. Ceux-ci peuvent, à long terme coûter plus de blessures graves.

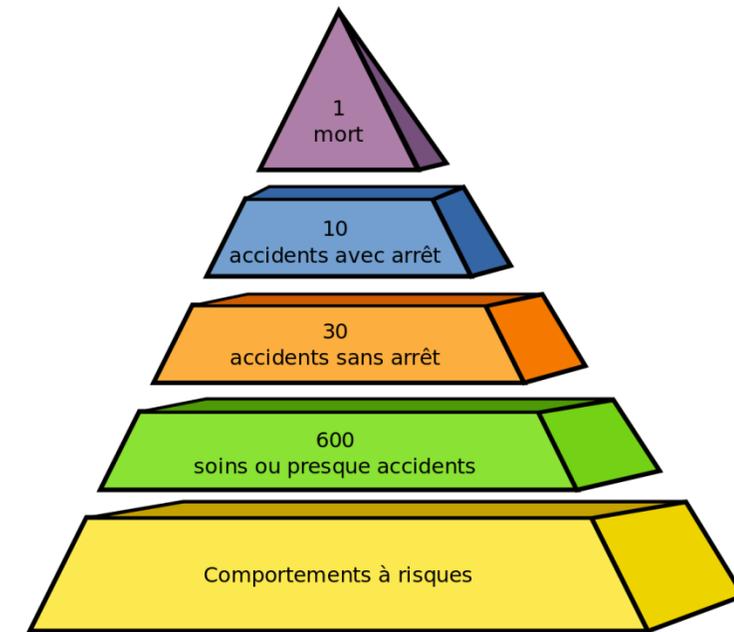


- Ce sont des blessures rapportées qui peuvent ou peuvent ne pas être graves dans la nature. Ce sont des cas de premiers secours. Plusieurs fois, ces sont rationalisées que les quasi-accidents ou des appels à proximité, mais sont vraiment en fait des blessures mineures.



Une blessure serieuse ou destabilissante

- Ceci est le sommet de la pyramide. Le blessé grave est donné le plus d'attention pour assurer que cela ne se reproduise pas.



- Des conditions insécuritaires des personnes dans lesquelles des différentes circonstances pouvaient causer un accident, un dommage de matériel, une interruption de travail ou créer un danger environnemental.
- Les **inspections du lieu de travail** permettent d'identifier les conditions insécuritaires afin de prendre des mesures correctives avant le début des travaux.
- Les **observations** nous permettent de corriger les actes irréfléchis que nous commettons.

Modifiez le style du titre

Ce qu'il faut signaler

- Blessures et maladies professionnelles.
- Exposition à des substances toxiques.
- Dommages matériels.
- Incidents environnementaux.
- Incidents liés à des véhicules.
- Quasi-accidents.
- Tout incident.

Pourquoi le signaler

- Tous les incidents signalés donnent lieu à une enquête.
- Les incidents font l'objet d'une enquête pour les raisons suivantes :
 - Pour déterminer leur cause principale.
 - Pour éliminer les conditions peu sûres.
 - Pour corriger les actions dangereuses.
 - Pour améliorer la capacité de travail.
 - Pour améliorer la supervision.

- Tous les accidents évités de justesse doivent être signalés immédiatement au superviseur approprié avec une politique de non-responsabilité.
- Les travailleurs ne seront pas pénalisés pour identifier et signaler une quasi-collision en aucun cas.



NO BLAME

- Les employés doivent être formés et encouragés à signaler tous les quasi-accidents; c'est de la seule façon que nous pouvons contrôler le comportement à risque et éviter les blessures.

➤ **Désignation des personnes compétentes :**

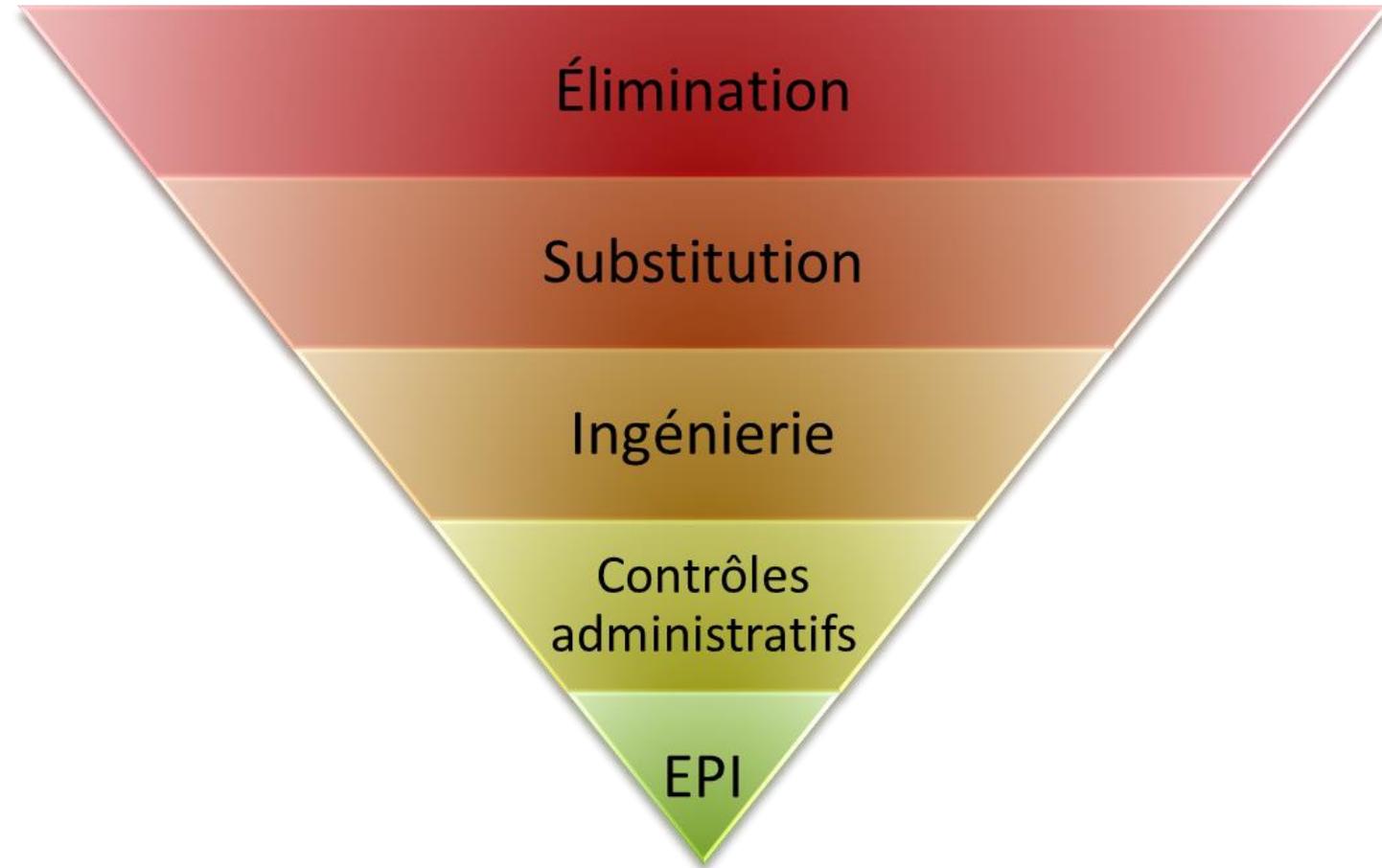
- **Personne compétente :** personne capable d'identifier les dangers existants et prévisibles dans l'environnement ou les conditions de travail insalubres ou dangereuses pour les employés, et qui a l'autorisation de prendre rapidement des mesures correctives pour les éliminer.

- **Personne qualifiée :** personne qui, parce qu'elle possède un diplôme, un certificat ou une réputation professionnelle reconnus, ou des connaissances, une formation et une expérience approfondies, a démontré avec succès sa capacité à résoudre des problèmes en relation avec le sujet, le travail ou le projet.

- **Qu'est-ce que la «compétence»?**
 - C–Compétence
 - A–Aptitude
 - F–Formation
 - E–Expérience

Modifiez le style du titre

- Ce theme est developpe dans l'évaluation des risques



Pourquoi gérer les risques?

- Prévenir les accidents.
- Prévenir les incidents
- Prévenir les maladies professionnelles.
- Connaitre les risques auxquels on s'expose



Les 9 principes généraux de prévention

Ces principes servent à aider toute personne qui souhaiterait se lancer dans une démarche de prévention au sein de son entreprise, ou bien l'artisan qui souhaite réduire les risques auxquels il est soumis lors de ces différentes activités. Ils peuvent servir de base à une méthodologie globale de prévention.

Les 9 principes généraux de prévention

(L4121-2 du code du travail)

Éviter les risques

Évaluer les risques

Combattre les risques à la source

Adapter le travail à l'homme

Tenir compte de l'évolution technique

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins

Planifier la prévention

Préférer les mesures collectives aux protections individuelles

Informer et donner des instructions appropriées



Prévention des risques professionnels - Présentation 8 février 2012





Principes généraux de la prévention



1

Éviter les risques.



3

Combattre les risques à la source.



6

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux.



9

ENTREPRISE



4

ENTREPRISES

Adapter le travail de l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail, ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé.



7

Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales, l'influence des facteurs ambiants, des plannings appropriés.

MATRES D'OUVRAGES, MATRES D'OUVRE, COORDONNATEURS SPS, ENTREPRISES

2



Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités.



5

Tenir compte de l'état d'évolution de la technique.



8

Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.

Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Rencontre Prévention « AT : enjeux, témoignages et prévention », K. HAMON – IPRP – STSM. 7.06.2016

STSM Santé au Travail
Pays de Saint-Malo

1 – Éviter les risques

- Le premier principe est simple à comprendre mais difficile à mettre en place. Éviter les risques ou supprimer les risques n'est pas toujours évident. En effet, dans chaque métier, il y a des risques plus ou moins nombreux (voir la catégorie [Métiers](#)). Pour éviter un risque, il faut d'abord en connaître une définition simple. Le risque est l'exposition à un danger. Ainsi, pour supprimer un risque, il faut soit supprimer l'exposition, soit supprimer le danger.



3 – Combattre les risques à la source

- Cela veut dire qu'il faut imaginer ce que peut engendrer comme risques une nouvelle installation ou une nouvelle activité. Il faut penser dès le départ (à la source) aux mesures de prévention qu'il sera possible de mettre en place pour éviter d'exposer ses employés ou soi-même à ces nouveaux risques.
- **4 – Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé**
- Ce 4ième principe est assez explicite. Le but est de trouver les outils, les procédures, les méthodes de travail qui permettent à l'homme de ne pas subir son travail. Le but de ce principe est de réduire voire de faire disparaître les mauvaises conditions de travail, de faciliter le travail pour l'employé ou pour vous-même.

5 – Tenir compte de l'état d'évolution de la technique

- La technique évolue tout le temps et son évolution s'est accélérée ces dernières années. Les techniques de prévention aussi. Si à un moment, vous ne trouviez aucun outil ou aucune méthode pour réduire les risques de votre métier ou de certaines de vos activités, alors peut être qu'il existe aujourd'hui des moyens pour réduire les risques auxquels vous êtes soumis ou auxquels vos employés sont soumis.

6 – Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux

➤ Souvent, ce principe est appliqué dans le secteur de la chimie et dans tous les secteurs où des produits chimiques sont utilisés. Le but est de remplacer un produit chimique qui présente certains risques, par un autre qui possède des risques moindres et qui répond techniquement à ce que l'on souhaite faire. Par exemple, dans le secteur de la désinfection de surface, il est possible de remplacer le formaldéhyde par de l'eau de javel, ou de l'eau oxygénée. Ces 3 produits de substitution sont proposés par l'INRS dans les fiches FAS ([fiche d'aide à la substitution](#)). Ces fiches peuvent aider les professionnels à substituer certains produits dangereux par d'autres moins dangereux.

7 – Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l’organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l’influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral,

- Dans ce principe de prévention, on met en avant les risques psycho-sociaux qui sont de plus en plus présents dans de nombreuses entreprises. Si vous souhaitez avoir davantage d’informations sur ces risques, vous pouvez consulter cette [page](#) sur l’INRS. Ce sont des risques difficiles à déterminer et leurs origines peuvent être multiples : mauvaises relations avec le supérieur, avec les collègues, poste occupé inadéquat, stress... Il est nécessaire de savoir prendre du recul et de se faire aider en tant qu’employeur ou en tant qu’artisan pour réduire ces risques.

8 – Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle

➤ Dans chacune des fiches métiers que je vous propose, j’essaie toujours de prioriser les mesures de prévention collectives par rapport aux mesures de protections individuelles. Les mesures de protection collectives sont souvent plus efficaces que les mesures de protection individuelles. Il est nécessaire d’étudier toutes les protections collectives à disposition et ensuite, en complément, de proposer, si nécessaire, des mesures de protection individuelles.

9 – Donner les instructions appropriées aux travailleurs

- Le but de ce dernier principe est de donner toutes les instructions, les modes opératoires, les procédures aux employés pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. C'est aussi sensibiliser les salariés aux risques encourus à leur poste de travail et les mesures de prévention mises en place. L'employeur doit aussi s'assurer que les employés ont bien compris ce qui leur a été dit. Je conseille à l'employeur de faire signer une fiche de formation au poste de travail à l'employé.

Conséquences d'une mauvaise gestion de la santé-sécurité au travail

- Hausse de l'absentéisme
- Manque de motivation
- Manque de motivation
- Perte d'employés qualifiés et expérimentés
- Perte d'employés qualifiés et expérimentés
- Difficulté de recruter
- Attente à l'image, la réputation
- Amende, augmentation des assurances
- Perte de clientèle
- **Perte du droit d'opérer.**

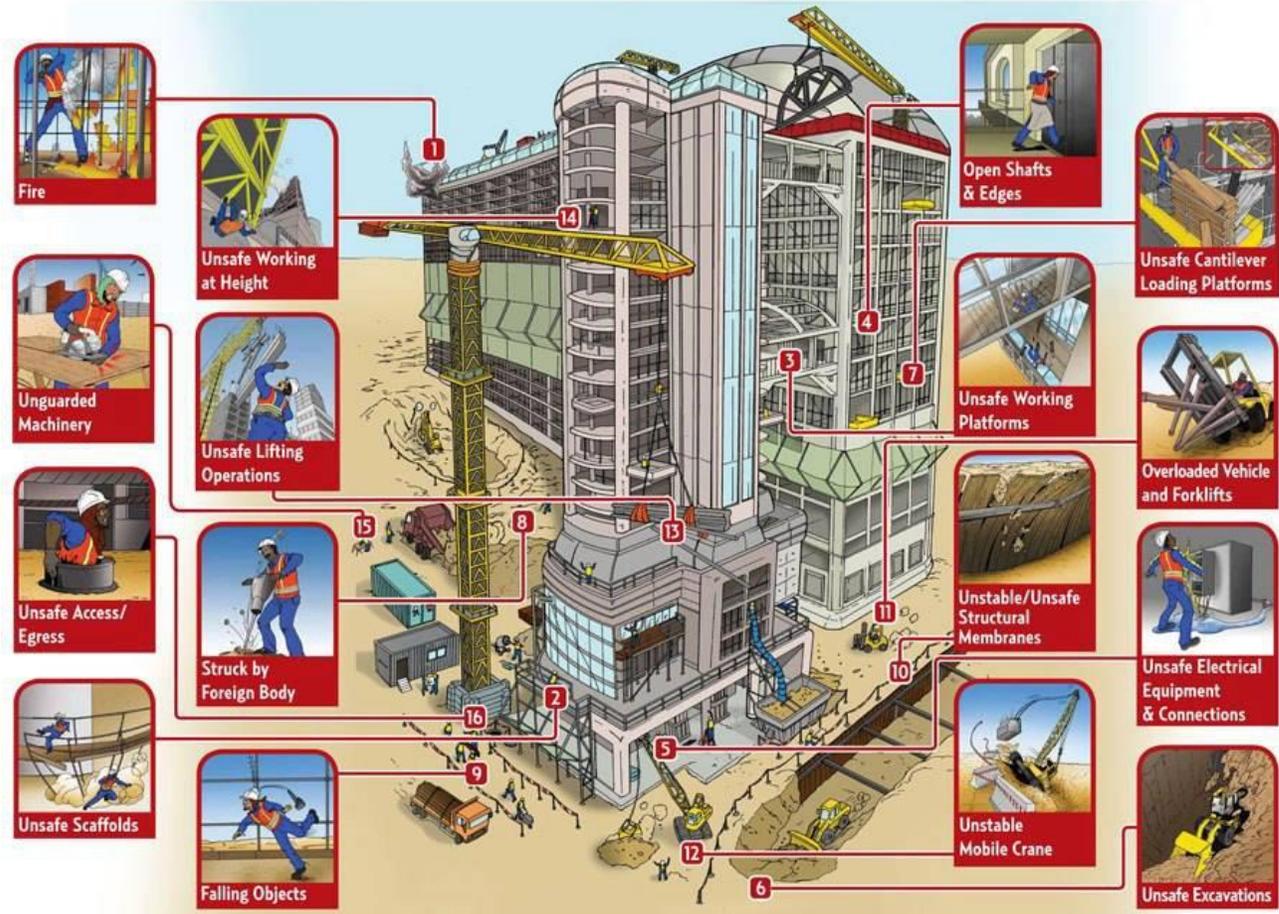


Exercice pratique

Enumérez quelques dangers courants dans votre lieu de travail et les risques y afférents.



Top 16 hazards in construction sites



Source: Department of Municipal Affairs

Graphic: Supplied

©Gulf News

ROLES DES EMPLOYES ET DES EMPLOYEURS

Tout le monde—mais la plupart des responsabilités incombent à l'**employeur**, qui doit fournir:

- Un lieu de travail sûr.
- Un matériel et un équipement sûrs.
- Des modes de travail en sécurité.
- L'assurance de formation, de supervision et de compétence de l'équipe

- Les accidents et la maladie coûtent de l'argent.
- Les coûts peuvent être:
 - –**Directs**–Ce sont les coûts mesurables qui découlent directement des accidents.
 - –**Indirects**–Ils sont une conséquence de l'événement, mais peuvent ne pas coûter directement de l'argent. Ils sont assez difficiles à quantifier.
- •Une erreur en matière de santé-sécurité peut affecter l'économie au sens large autant que les sociétés prises individuellement.



Les coûts directs comprennent:

- Coût des premiers secours, indemnités journalières, temps de production perdu.
- Amendes et indemnités.

Coûts indirects:

- Temps consacré à enquêter.
- Baisse du moral et dégradation de la relation avec les employés.
- Coût du recrutement pour les remplacements.
- Perte de réputation.

Coûts assurés

- L'incendie.
- Blessure/mort du travailleur.
- Coûts médicaux.

Coûts non assurés

- Perte de matières premières due à des accidents.
- Indemnités journalières versées à l'employé.
- Heures supplémentaires.
- Réparation des équipements.
- Pertes de matériel.

ROLE DES GOUVERNEMENTS ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Organisation Internationale du Travail (OIT)

- Agence de l'ONU.
- La plupart des pays en sont membres.
- Elle instaure des normes internationales pour la santé-sécurité en publiant :
 - Des conventions.
 - Créent des obligations ou des politiques contraignantes permettant la mise en œuvre de leurs dispositions.
 - N'ont pas d'autorité légale, à moins d'être ratifiées par l'État membre et intégrées dans sa propre structure juridique.
 - Des recommandations.
 - Fournissent une orientation en matière de politique, de législation et de bonnes pratiques.



Réglementations adoptées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- **Convention sur la sécurité et la santé des travailleurs (C155)** –une politique de définition d'objectifs à destination des sociétés et des nations.
- **La Recommandation sur la sécurité et la santé des travailleurs de 1981 (R164)**–complète le document **C155** et fournit des conseils supplémentaires sur la manière de se conformer aux politiques préconisées.
- L'OIT a également publié des conventions traitant de dangers spécifiques:
 - **C115 –Protection contre les rayonnements (1960)**
 - **C162 –Amiante (1986)**
 - **C167 –Santé-sécurité dans le secteur du bâtiment (1988)**

Les responsabilités des employeurs

L'Article 16 de la **convention C155** indique les obligations incombant aux employeurs:

- S'assurer que les lieux de travail, les machines, les équipements et les méthodes de travail sont sûrs et ne présentent pas de risques pour la santé.
- S'assurer que les substances et agents chimiques et biologiques sont sans risque pour la santé lorsque des mesures de protection ont été prises.
- Fournir des vêtements et des équipements de protection appropriés pour éviter les risques d'accident ou les effets indésirables pour la santé.



Ce que les employeurs doivent fournir

Article 10 du document R164:

- **Fournir et entretenir** des lieux de travail, des machines et des équipements et utiliser des méthodes de travail sûres.
- Fournir **des instructions, des formations et une supervision** nécessaires pour appliquer et respecter les mesures de santé-sécurité.
- Mettre en place des **dispositions en matière d'organisation** qui correspondent aux activités et à la taille de l'entreprise.
- Fournir des EPI et des vêtements **sans frais supplémentaires** pour les travailleurs.
- S'assurer que **l'organisation** du travail, en particulier les **horaires de travail** et les **pauses**, n'ont pas d'effets indésirables sur la santé-sécurité au travail.
- Prendre des mesures raisonnablement pratiques visant à **éliminer** une fatigue **physique et mentale** excessive.
- **Se tenir au courant** des avancées **scientifiques et techniques** afin de se conformer à ce qui précède.

Ce que les employeurs doivent fournir

- **Un lieu de travail sûr**—et des voies d'accès et de sortie sûres.
- **Du matériel et des équipements sûrs** —les besoins en inspection, entretien et remplacement des machines dépendront du niveau de risque.
- **Un mode de travail en sécurité** —il doit être sûr en toutes circonstances — révision, planification et contrôle appropriés garantissent la constante sécurité des modes de travail.
- **De la formation et de la supervision pour garantir la compétence.**

À part les employés, quelles autres personnes un employeur doit-il protéger?
Toute personne affectée par les activités professionnelles:

- Visiteurs.
 - Invités/non invités.
 - Légal/illégal (la loi diffère selon les pays).
- Entreprises extérieures.
- Membres du public.



Les responsabilités des travailleurs

L'article 19 du document **C155** impose également des obligations aux travailleurs, qui sont développées dans le document **R164** comme suit:

- Prendre raisonnablement soin de leur propre sécurité et de celle des autres personnes.
- Se conformer aux instructions et procédures de sécurité.
- Utiliser correctement tous les équipements de sécurité.
- Rendre compte de toute situation qu'ils pensent pouvoir constituer un danger et qu'ils ne peuvent corriger eux-mêmes.
- Signaler tout accident ou maladie en lien avec le travail.

Les droits des travailleurs

L'article 19 du document **C155** établit que tout travailleur doit:

- Se voir fournir des informations appropriées sur les actions entreprises par l'employeur pour garantir la sécurité-santé.
- Avoir droit à une formation appropriée en matière de santé-sécurité.
- Être consulté par l'employeur sur tous les sujets de santé-sécurité relatifs à son travail.
- Avoir le droit de quitter un lieu de travail dont il aurait des raisons de penser qu'il présente un danger imminent et grave pour sa vie ou sa santé, et ne pas être contraint d'y retourner tant qu'il n'est pas sécurisé.

Autres normes internationales

L'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)

C'est le plus grand développeur mondial de normes de gestion, par exemple:

- **ISO 9001 –Gestion de la qualité**
- **ISO 14001 –Gestion de l'environnement**
- **ISO 12100 –Sécurité des installations**
- **ISO 45001 –Sante-Sécurité au travail (nouvelle norme) qui remplace OHSAS 18001**

Ces normes ne sont pas des «lois», ce sont de bonnes pratiques de gestion. Elles conduisent à une approche mondiale commune en matière de bonne gestion.

LES SERVICES D'AUDIT, DE CERTIFICATION ET DE FORMATION L'ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001



SANTE-SECURITE SELON LE CODE DU TRAVAIL DE LA GUINEE







Liste des formations disponibles

<http://hsectraining.com/sante-securite/>